Prêts BEI pour la Turquie: garantie CE en cas de pertes, reconstruction des régions frappées par le séisme

1999/0212(CNS) - 19/11/1999 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Esko SEPPÄNEN (GUE/NGL, SV), leParlement approuve telle quelle la proposition de la Commission sur la garantie sur les prêts en faveur de projets réalisés en Turquie suite au séisme survenu dans ce pays.